



Aix, le 18 mars 2005

COMPTE RENDU CCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2005

Présentation des documents comptables pour l'Assemblée Générale des Actionnaires :

Le Directeur Financier nous à décliner les différents résultats de l'Entreprise pour l'année 2004 qui seront présentés aux actionnaires lors de l'A.G. annuelle.

Le bilan de l'activité commerciale est satisfaisant en tenant compte de la perte de clients sur A-1, le chiffre d'affaire quant à lui progresse très légèrement de 0,10%.

Le bilan économique est lui par contre plus révélateur car il progresse fortement de + 18,18% qui donne en valeur + 1971 K Euros.

Descriptif du parc au 31/12/04 soit 214 établissements :

- Cafétérias sous enseigne : « Casino Cafétéria » (204 établissements)
 - 162 établissements sont exploités en intégrés,
 - 41 établissements sont exploités en franchise dont 29 sous contrat de location gérance,
 - 1 établissement est exploité sous mandat de gestion : la cafétéria du BHV à Paris.
- Affiliation (10 établissements)
Casino Cafétéria compte dix affiliés dont huit Monoprix, le Restaurant Blue Grill de la Valentine, et la Cafétéria de Lourdes.
- Autres activités (2 établissements)
Casino Cafétéria exploite un « Cœur de Blé » solo à la Foux et un établissement sous enseigne « Cœur de Blé –Pastaria » à Rouen Saint-Sever.

Mouvements du Parc en 2004 :

- Ouvertures de Cafétérias franchisés =2
- Transferts en location gérance franchise =4
- Transferts en franchise par cession du fonds de commerce =2
- Fermetures Cafétérias intégrées =4
- Fermeture Cafétéria en location franchise =1
- Fermeture Cafétéria en franchise =1
- Rénovations =2

Personnel :

La société Casino Cafétéria employait 4995 personnes au 31 décembre 2004 dont 274 cadres, 508 agents de maîtrise et 4213 employés.

La politique sociale en 2004 se traduit par le troisième pas (80%) vers la gratification annuelle, la gestion des pauses, la suppression du SMIG Hôtelier, la journée de solidarité, ont abouti début 2005.

Perspectives de Développement :

La société rencontre des difficultés sur son marché historique de la restauration en libre service et plus particulièrement les Cafètes en ligne de Centre Ville. Poursuite de l'adaptation du parc au moyen de fermetures, de rénovations en terme de concept. Ouvertures d'établissements en franchise dans le cadre du contrat avec Total. Cœur de Blé, Repaburo, R2C, Évènementiels

Commentaire CFDT :

Force de constater que malgré l'atonie du marché, l'entreprise est en croissance et c'est tant mieux. Par contre au-delà des discours alarmistes de la Direction Générale qui fait croire aux salariés qu'il y a péril dans la demeure on voit bien suite à la lecture du résultat d'exploitation qui est en très forte hausse que l'entreprise va très bien depuis plusieurs années et particulièrement après l'accélération de la Restructuration. **Cette rationalisation des coûts (moins d'heures sur les postes, moins disant social en supprimant les pauses, non maintien du pouvoir d'achat etc....) ne se fait pas sans dégâts collatéraux (des centaines d'emplois perdus, le différentiel est de moins 2000 salariés depuis 1997).** On voit bien que la richesse dégagée profite toujours aux mêmes. **Pour les salariés de Casino Cafétéria qui contribuent à la richesse de la société et du Groupe Casino peuvent se demander aujourd'hui s'ils ne travaillent pas dans la filiale du discount social d'un Groupe du CAC 40 (bourse) ?**

Projets de fermetures des cafétérias d'Aix-en-Provence SM et de Lyon Mermoz :

Aix SM : La DRH nous fait lecture de la situation économique de la cafétéria, lecture très très catastrophique voir même sinistre de l'environnement général du site.

La CFDT (moi-même, étant concerné, salarié depuis l'ouverture 23 ans et également élu) a réagi en dénonçant les allégations du descriptif économique. Particulièrement, sur les adjectifs employés (sans attrait et vieillissant), la concurrence voisine (flunch, bistro romain, restaurants, brasseries traditionnelles), et dépourvu d'activités tertiaires.

La Cafétéria a été ouverte bien après la cafétéria flunch ainsi que toute la restauration commerciale énoncée auparavant cela ne la pas empêcher d'être florissante et performante pendant une quinzaine d'année. Il vrai que depuis 1998, la perte de nos clients à accentuer les résultats négatifs.

Mais tout ça, n'explique pas la mauvaise gestion de l'établissement et le laxisme de certains membres d'encadrement qui n'étaient là que de passage en gérant sans professionnalisme.

La chute est cruelle mais réelle.

Pour la CFDT c'est un échec pour l'Entreprise et pour les salariés.

Notre préoccupation est le maintien de l'Emploi !

La Direction, nous annonce, suite au projet de rénovation de la Cafétéria du Géant d'Aix pour la fin de l'année l'affectation de tous les salariés.

La CFDT prend acte de l'engagement de la DRH et se félicite du maintien de l'Emploi. La CFDT restera vigilante aux engagements annoncés par la DRH.

Lyon Mermoz : La DRH nous fait lecture de la situation économique de la cafétéria.

La CFDT (jacques Soler) qui connaît bien le site, demande à la Direction la date de la fin du bail qui pourrait correspondre avec la fermeture (souvenir de Grenoble Grand-place).

La Direction nous affirme qu'il n'y a aucune règle dans la démarche.

La Direction nous annonce que vraisemblablement la fermeture pour la fin de l'année 2005.

La direction nous informe que les salariés seront réaffectés sur les sites de l'agglomération lyonnaise.

Pour la CFDT une déclaration est lue pour arrêter notre position habituelle.

Information sur la situation de la Cafétéria du Peck exploitée en LGF :

La Direction nous informe de la résiliation du contrat en location franchise au 1^{er} mai 2005.

Les salariés seront réintégrés suite à la reprise du fond de commerce de Casino Cafétéria.

L'avenir de la cafétéria est incertain. Le supermarché voudrait récupérer les locaux.

Probablement une fermeture dans les prochains mois !

Information du compte Frais de Fonctionnement du CCE :

Le Trésorier (CGC) nous présente le bilan du budget 2004.

Les comptes sont excellents, il en ressort un solde final :

COMPTES= 17 6556,87 €uros

Le Trésorier nous présente une proposition de trois versions de budget 2005 en tenant compte de la décision adoptée par les partenaires sociaux du Groupe pour le financement de fonctionnement de l'Association pour la Gestion des Œuvres Sociales Centralisées.

Notre participation sera la moitié de notre subvention de fonctionnement annuelle qui se chiffre à 39000 Euros.

Il en demeure de prendre une décision pour, soit réduire les montants attribuer pour chaque Organisation Syndicale aussi bien pour la formation et les frais syndicaux, soit de maintenir la situation actuelle en piochant dans nos réserves (5 ans).

Après un tour de table, la version 1 est adoptée à l'unanimité du CCE.

Information du CCE sur la Gestion des Activités Sociales Centralisées :

La DRH nous fait la présentation des statuts de la nouvelle Association.

La Direction nous demande notre validation de la nouvelle Association.

Le CCE à l'unanimité se prononce favorablement pour que le CCE de Casino Cafétéria adhère à la nouvelle Association de la Gestion des Activités Sociales Centralisées.

Présentation au CCE du Bilan 1% Logement :

Continuité du fonctionnement actuel.

FIN DU CCE A 16H30

*Le Représentant Syndical National
Serge NARDELLI*